



# AVIS PUBLIC

## RETRAIT DU RÈGLEMENT 290.49 (zone Vi-34)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. le 16 mai 2023, le Conseil a adopté le projet de règlement 290.49 (modifiant le règlement de zonage 112 concernant les établissements de résidences permanentes (ERP) et visant à les interdire dans la zone Vi-34 ;
2. Selon la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*, ainsi que les articles 532 et suivants de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, la Municipalité a tenu une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (Registre) le 16 juin 2023;
3. Selon l'article 553 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités* et l'article 21.1 de la *Loi sur les Établissements d'hébergement touristique*, le nombre de signatures requis au Registre pour déclencher la tenue d'un référendum pour le projet de règlement 290.49 était de 14;
4. Vingt-quatre (24) personnes ont signé le Registre;
5. Selon l'article 558 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, le 6 juillet 2023 était la date limite pour fixer la date du référendum par la Municipalité;
6. Selon l'article 559 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, la Municipalité peut décider de retirer le projet de règlement 290.49 au lieu de procéder au référendum;
7. Lors de la réunion du Conseil du 18 juillet 2023, le Conseil a retiré le projet de règlement 290.49 visant la zone Vi-34, mettant ainsi fin au processus d'adoption de ce règlement (Résolution 2023-07-229);

**Donné à Arundel, ce 20 juillet 2023**

**Paula Knudsen**  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Paula Knudsen, directrice générale de la Municipalité d'Arundel, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Municipalité et avoir affiché une copie de cet avis au bureau de la Municipalité et sur les deux (2) tableaux d'affichage (intérieur et extérieur) situé au 14, Route du Doctor Henry.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour de juillet 2023.

Paula Knudsen  
Directrice générale et greffière-trésorière